

L'UCLouvain organise différents certificats d'université en théologie en collaboration avec les instituts diocésains.

Certificat en Didactique de l'Enseignement de la Religion (CDER)

Ce certificat est destiné aux professeurs (AESS, AESI) formés initialement dans une autre discipline que la religion catholique. Il propose la formation complémentaire requise pour enseigner la religion catholique dans le secondaire en Belgique francophone. En pratique, il s'agit d'un cycle de cours correspondant à 300 heures, soit 30 crédits (ECTS) répartis comme suit :

- **CDER 1000** : Synthèse du message chrétien (5 ECTS)
- **CDER 1100** : Écriture Sainte (6 ECTS)
- **CDER 1200** : Dogmatique (3 ECTS)
- **CDER 1300** : Éthique théologique (3 ECTS)
- **CDER 1400** : Liturgie et sacrements (2 ECTS)
- **CDER 1500** : Didactique de l'enseignement religieux (3 ECTS)
Cours organisé par l'UCLouvain, 3 samedis au premier semestre
- **CDER 1600** : Questions spéciales (3 ECTS)
Cours organisé par l'UCLouvain, 3 samedis au second semestre
- **CDER 1700** : Séminaire d'enseignement religieux et d'intégration
Module de base pour le fondamental ou le secondaire (2 ECTS)
Questionnement philosophique (1 ECTS)
- **CDER 1800** : Travail de Fin de Formation (2 ECTS)

Certificat en Théologie Pastorale (CeTP)

Ce certificat propose une formation théologique – un savoir-faire (pratiques pastorales) et des attitudes (savoir-être et intégration personnelle) – pour toute personne souhaitant approfondir des compétences liées à une pratique pastorale dans un milieu ecclésial chrétien. Il est demandé pour devenir assistant paroissial ou animateur en pastorale dans le diocèse de Namur.

En pratique, il s'agit d'un cycle de cours correspondant à 300 heures, soit 30 crédits (ECTS) répartis comme suit :

- **Compétence biblique (6 ECTS)**
À choisir parmi les codes CDER 1100
- **Compétences théologique et éthique (7 ECTS)**
À choisir parmi les codes CDER 1200 et 1300
- **Compétence liturgique (4 ECTS)**
À choisir parmi les codes CDER 1400

- Compétences ecclésiologique et pastorale (8 ECTS)
À choisir parmi les codes CDER 1000, 1650 et autres
- Questions spéciales (3 ECTS)
Cours organisé par l'UCLouvain, 3 samedis au second semestre
- Un Travail de Fin de Formation (2 ECTS)
- 4 journées d'études ou activités de formation

Des dispenses et validations peuvent être obtenues pour des formations antérieurement suivies. Des passerelles vers d'autres formations académiques sont possibles. Les situations sont examinées au cas par cas.

Les crédits octroyés par l'IDF, en ses trois pôles, peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique à l'UCLouvain ou dans d'autres universités en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite (bachelier en théologie notamment).

PAF : Pour ces deux certificats, CeTP et CDER, les cours sont facturés au fur et à mesure selon les modalités spécifiées (p. 41). Lors de l'inscription officielle à l'UCLouvain, un minerval de 200 € est demandé par l'université pour couvrir les frais d'inscription.

Certificat de Complément en sciences religieuses pour l'enseignement Fondamental (CCF)

Ce certificat propose une formation théologique à des instituteurs qui ne l'ont pas eue dans le courant de leurs études.

En pratique, il s'agit d'un cycle de cours correspondant à 9 crédits (ECTS) selon un programme réalisé avec la responsable de l'IDF. Une formation pratique est mise en place dans le cadre de l'activité professionnelle, sous forme d'un accompagnement, par le conseiller pédagogique de religion pour le diocèse. Cet accompagnement est axé sur la découverte du programme du cours de religion catholique et des outils appropriés pour le mettre en œuvre. Enfin, un rapport favorable de la direction de l'École attestant de la préparation d'un cours de religion selon les attentes du programme et dans le respect des normes administratives en vigueur achève la formation.

Année fondamentale en théologie

L'année fondamentale en théologie est organisée chaque année à l'Institut. Elle permet à toute personne désireuse d'approfondir sa foi, une découverte progressive des grands domaines de la théologie, de ses outils et méthodes, en une année « fondamentale » qui pourra être complétée par la suite par d'autres modules en fonction des aspirations de chacun. Cette année s'organise autour du module d'introduction à la théologie complété de quatre autres cours d'introduction en Écriture, Dogme, Liturgie et Éthique. La responsable de l'IDF accompagne la mise en place du programme et le cheminement de l'étudiant.